

La lecture, moyen efficace dans l'apprentissage d'une langue Etrangère

Chonou Hermann CHONOU ⁽¹⁾

Introduction

Cet article qui a pour titre « La lecture moyen efficace dans l'apprentissage d'une langue étrangère » prend pour champ d'investigation les élèves du primaire en Côte d'Ivoire. Cette recherche part d'un constat observé en 6^{ème}¹. Les élèves de 6^{ème} commettent des écarts de tout genre alors que, dit-on, nous sommes dans un cycle appelé cycle des applications où ces élèves sont appelés à une maîtrise de certaines notions de base de la langue d'enseignement (le français). Bien qu'en Côte d'Ivoire, la langue française soit à la fois langue véhiculaire et langue vernaculaire, il est à reconnaître que depuis quelques années notamment dans le domaine de l'éducation et de la formation scolaire une baisse du niveau de la qualité de la production langagière en français et partant de l'acquisition des connaissances chez les élèves de 6^{ème} est constatée (Chonou, 2008, p. 80). Une telle réalité nous a conduit à nous interroger, en amont, non seulement sur les raisons inhérentes à cette baisse du niveau langagier/cognitif, mais aussi à réfléchir sur des mécanismes propres à pallier ces insuffisances aux fins de rehausser, peut-être substantiellement le niveau intellectuel desdits apprenants. Ainsi, en s'appuyant sur la méthode par élicitation², on a mené une enquête qui s'est intéressée spécifiquement à l'apport de la

(1) Université Félix Houphouet-Boigny, Côte d'Ivoire.

¹ En Côte d'Ivoire, la 6^{ème} est la première classe après le cycle primaire.

² En Linguistique, l'élicitation est l'incitation d'un locuteur à un autre à statuer sur différentes hypothèses, c'est-à-dire à introduire chez lui le recours à sa compétence/performance. On recourt à des stratégies pour connaître la réaction des locuteurs. Cette méthode a fait cas d'une conférence le 20 avril 2015 à l'université Cheick Anta Diop de Dakar par : Professeur Perrin.

lecture dans l'enseignement/l'apprentissage du français, langue seconde. Autrement dit de l'apport social, technique propre à la lecture dans l'enseignement du français, de la formation intellectuelle dans les niveaux scolaires en Côte d'Ivoire. Cette contribution, basée sur un corpus formé à la suite de ladite enquête, se propose de montrer que la langue, avant d'être écrite, est d'abord parlée. C'est pourquoi il se donnera des techniques aux fins de résoudre efficacement les questions relatives à la langue parlée.

Méthodologie

Dans le cadre de cet article, nous avons privilégié en plus de l'observation directe de séquences de cours au primaire, une sélection d'écoles publics et privés du primaire dans quatre (04) localités de la Côte d'Ivoire. Il s'agit d'Abidjan (EPP Andokoi 2 et EPV Konaté), Oumé (EPP Oumé 2 et EPV Protestante), d'Aboisso (EPV SOS et EPP Plateau), de Tengrela (EPV Catholique et EPP la joie). Nous avons récupéré les cahiers de français et des devoirs de 760 élèves répartis au sein de 8 classes de 8 établissements du secondaire (Lycée moderne d'Andokoi/Yopougon, Collège Sébaco de Yopougon)³, d'Afféry (Lycée Municipal d'Afféry, Collège Ernest le Grand d'Afféry)⁴, de Divo (Lycée Moderne 1 de Divo, Collège Ehoulé James de Divo)⁵ et d'Oumé (Lycée moderne d'Oumé, Collège Privé Espoir d'Oumé),

Productions langagières écrites de quelques élèves

Quelques prises de notes des élèves de 6^{eme}

Expression écrite

- *Le réci des souffrances....*
- *Le cops la lettre sera organisé.....*

³ Situé au sud du pays, Abidjan est la capitale économique de la Côte d'Ivoire. Cette ville compte aujourd'hui au moins 20% de la population totale du pays. Selon le ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement technique de la Côte d'Ivoire 24 % de la population scolarisée vivent à Abidjan.

⁴ Afféry est une localité du sud de la Côte d'Ivoire située dans la région de la Mé dans le district des Lagunes et dans le département d'Akoupé. La localité d'Afféry est chef-lieu de commune avec une population de près de 30000 habitants

⁵ Divo est une ville de la Côte d'Ivoire. C'est à la fois, une commune, un chef-lieu de sous-préfecture et de département. Le département de Divo a une population très hétérogène. Celle-ci comprend des autochtones issus du groupe Krou et diverses communautés allogènes. La population de Divo est estimée, aujourd'hui, à 387000 habitants.

- *C'est l'entrée des classe. Admis à l'entrée en 6eme eleve est affecté.... Celui-ci decide d'écrire pou demander la liste des dossier.*
- *C'est l'entrée des classe un eleve admis à l'entrée en 6eme est affecter au lycée moder Oumé*
- *Je suis Joyeux de retrouve mes camarad...*
- *La situation initiale le debut de l'histoire*
- *La situation finale qui est la fin de l'histoire*
- *La lettre personnelle c'est karateris*
- *L'utilisation adjectif posésif les c'est tomme situation*
- *La lettre comprenant cinq parties*
- *La présence de pronom personnel*

Grammaire

- *La phrase est une suite de mots qui possède un sens. Elle commence par une majuscule...*
- *Le registre familier on ajoute un point d'interrogation à la phrase déclarative*
- *Alors son intonation....*
- *Alors elle se termine à un point d'interrogation*
- *On distingue deux sortes de phrases*
- *Les enfants jouent au billes*
- *Comment arrive à la maison*
- *Il arrive parfois que la phrase verbale...*
- *On distingue l'adverbe formé d'un seul mot.*
- *Les verbes qui admettent un complément d'objet peuvent subir la transformation passive*

Quelques erreurs observables sur les copies des élèves

- *Mon village assisté un mariage traditionnel, les bien venus les amis et les personnes*
- *Le mariage a été bien fait*
- *Après monsieur Ange et madame Nawa*
- *Cher nous au village avant de dater le mariage ont voire d'abord la mariée et ont signé un papier pour le mariage et en plus ont porté les bagues pour le mariage*

- *Le mariage ses derouler dans mon village. Ce mariage traditionnel faire partir de frère et sa femme tente Marie mon frère a ofert trois casier de vaint a ces bos parent et six morsau de pagne*
- *Le mariage que j'ai assité les mariés étaient très bien habiyés. Les mariés étaient habiyés en pagne avec des or partour*
- *Il y a une comicariat....*
- *Mon marché est sutié à coté d'une poste de pollice*
- *Mon marché est prop, elle est aussi expase*
- *Un gadien souverlle le marche.*
- *Le marché est ballaiyer par des femme très polli.*

Ces productions relevées ci-dessus montrent les difficultés rencontrées par les élèves de 6^{ème}, alors que nous sommes dans le cycle des applications du secondaire. Ces élèves devraient avoir une certaine aisance dans la manipulation de ces notions mentionnées précédemment car l'enseignement du français dans le cycle primaire vise à faire acquérir à l'élève des connaissances, des aptitudes, des attitudes et des valeurs nécessaires à :

- La compréhension des messages et des mécanismes de fonctionnement de la langue française ;
- L'éveil de la curiosité, de la sensibilité esthétique et de la socialisation ;
- La structuration de la pensée rationnelle ;
- Au développement de la créativité ;
- L'initiation aux pratiques communicatives ;
- Au maniement du français tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- La socialisation ;
- L'accès à la culture universelle.

Guide pédagogique français CM1⁶ (2009, p. 21)

Les élèves doivent à la sortie du cycle primaire, faire montre d'efficacité devant les notions de grammaire et surtout d'orthographe, produire des écrits variés qui respectent les règles de fonctionnement de la langue⁷, ce qui n'est pas toujours le cas.

⁶ Cours moyen première année.

⁷ MENET (Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique) (2009). *Guide pédagogique français CM*, Abidjan : Editions Eburnie, p. 106.

Alors pourquoi commettent-ils des erreurs de tout genre dans leurs écrits ? Des études ont montré que la base de tout apprentissage passe avant par la lecture. La lecture permet la maîtrise et la mémorisation des mots. Lire, c'est à la fois décoder et comprendre un texte écrit (Braibant, 1994, 1996, Morais et Robillard, 1998). De ce fait, les propositions de méthodes d'apprentissage de la lecture vont foisonner. Ainsi, l'observatoire national de la lecture (2005) propose aux maîtres de conduire l'apprentissage de la lecture en menant en parallèle :

- un enseignement de tout ce qui facilite la compréhension du langage oral et écrit et le développement des connaissances culturelles qui permettent de saisir l'implicite naturel à la plupart des énoncés ; ceci se construit dès l'école maternelle ;
- un enseignement des correspondances grapho-phonétiques et de la combinatoire qui permettent d'identifier les mots écrits ;
- un enseignement amenant les élèves à être capables d'explorer méthodiquement les phrases et les textes.

Le choix d'une méthode de lecture par les maîtres doit donc privilégier les acquisitions suivantes, dont les deux dernières sont en interaction permanente :

- La saisie du principe alphabétique (elle devrait pouvoir se réaliser dans les premières semaines de CP).
- La connaissance des correspondances graphème-phonème, commençant par les plus simples (ce qui devrait pouvoir s'obtenir en quelques mois) et s'étendant progressivement à des plus complexes.
- L'identification rapide et automatique de la presque totalité des mots écrits.

Pour (Martinez et Van Grunderbeeck, 1982) la meilleure méthode d'apprentissage de la lecture et donc de l'écriture est la méthode :

- graphophonétique ;
- sémantique ;
- syntaxiques ;
- morphosyntaxiques ;
- perceptuelles.

Pour Germain (2003), la meilleure méthode est la méthode synthétique. Il définit cette méthode comme la progression allant de la connaissance des unités (lettres/sons) vers leur combinaison (syllabe écrite/orale) et de la combinaison des syllabes en mots. Cette démarche qui va demander à l'enfant de segmenter et discriminer les unités minimales de la langue orale pour les faire correspondre au langage écrit n'est pas naturelle mais nécessaire pour atteindre un degré suffisant de conscience phonologique (phonémique). L'enfant doit comprendre le principe alphabétique puis opérer une combinatoire pour passer aux syllabes puis aux mots. Plusieurs démarches peuvent être choisies :

- une démarche grapho-phonologique qui s'appuie sur la construction des correspondances phonies/graphies et graphies/phonies, et l'automatisation des procédures de décodage/codage ;
- une démarche syllabique qui part du code inconnu (les combinaisons de lettres) vers le code connu (la chaîne des sons de la langue orale), c'est le B-A-BA (méthode alphabétique) ;
- une démarche phonologique ou phono-graphique qui consiste à développer la perception des unités minimales de la langue orale (les sons, les phonèmes constitués en syllabes orales) pour les transcrire en unités écrites correspondantes (les graphèmes et les syllabes écrites). On part de ce que l'enfant connaît, l'oral, pour lui faire découvrir ce qu'il ne connaît pas, l'écrit. L'apprentissage passe par le développement de la conscience phonémique (l'enfant observe ce qu'il dit).

On comprend par Gloton (1971) que la querelle des méthodes d'apprentissage (méthode globale, analytique ou méthode syllabique, synthétique) perd de l'intérêt. Toute méthode souligne-t-il est bonne. Toutefois, il est juste de reconnaître que la méthode globales ou mixte répond mieux qu'une autre à la fonction de la lecture parce qu'elle est par nature attentive aux intérêts de l'enfant, parce qu'elle s'appuie sur des textes vivants, parce que dès les premiers exercices, elle peut mettre l'enfant dans les conditions même de la lecture intelligente.

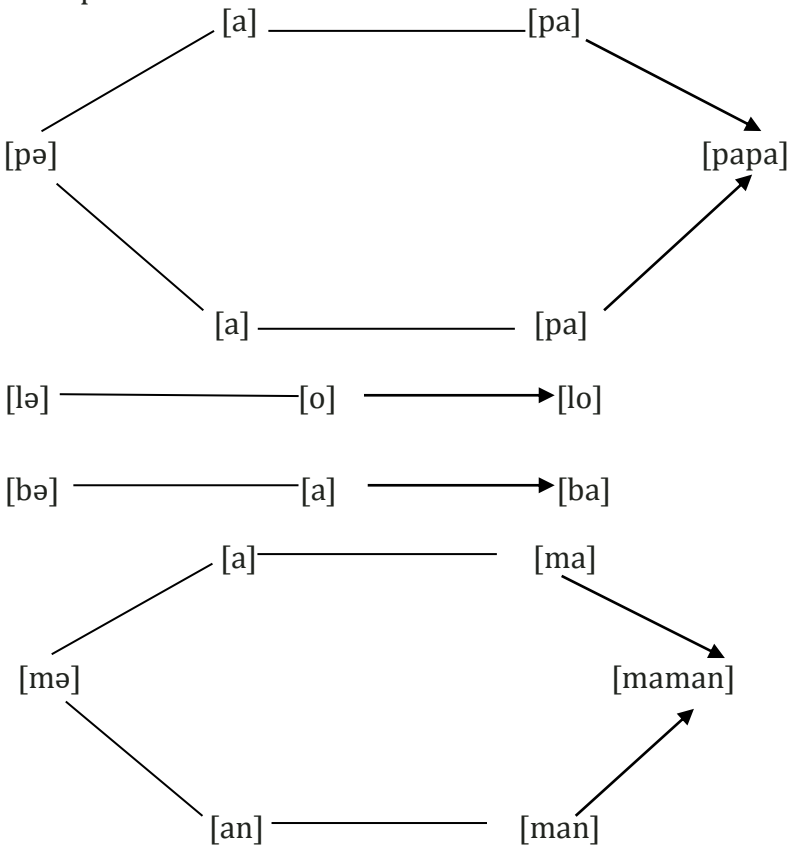
Au vu de ces différentes méthodes, on est en droit de se demander la méthode de lecture utilisée au primaire en Côte d'Ivoire. Notre enquête nous amène à assister certains enseignants en situation de classe et surtout pendant des séances de lecture.

L'état des lieux

Depuis l'indépendance de la Côte d'Ivoire, le français est la seule langue d'enseignement dans les écoles dites modernes. Elle permet d'enseigner les autres matières (telles que les sciences de la vie et de la terre, l'histoire et la géographie, les mathématiques, les physiques, etc.). Depuis lors, se succéderont de nouvelles méthodes pédagogiques « l'enseignement rénové » de 1963 à 1970, « l'enseignement télévisuel » de 1971 à 1982, « les programmes de souveraineté » de 1982 à 2002, « la formation par compétences » de 2002 à 2012, et depuis 2012 l'implantation et l'expérimentation de l'«approche par compétences ».

Les trois premières méthodes avaient pour objectif d'abord au CP⁸, l'association des lettres pour former des syllabes et mettaient l'accent sur la prononciation.

Exemples :



⁸ Cours préparatoire (cours préparatoire première et deuxième année).

Ensuite, du CE⁹ au CM¹⁰, l'accent était mis sur des textes courts suivis de questions. Ces questions avaient pour but de permettre aux écoliers de mieux comprendre le texte. Il était aussi question de procéder, par la suite, à la répétition et à la fixation des mots ce qui permettaient aux écoliers non seulement de savoir orthographier correctement le mot, mais de le mémoriser.

Les deux dernières méthodes, c'est-à-dire, la formation par compétence et l'approche par compétences, sont une reprise des trois premières méthodes, seulement qu'au CP, on ne parlera plus d'association de lettres mais plutôt d'addition de lettres. La prononciation des lettres également diffère.

Exemples :

[εm] + [a] = [ma]

[εl] + [a] = [la]

[be] + [o] = [bo]

[εl] + [o] = [lo]

Discussion

Les séances de cours de lecture auxquelles nous avons assistées dans les différents lieux d'enquête nous permettent de faire quelques remarques.

La méthode de lecture utilisée actuellement en Côte d'Ivoire est la méthode mixte. Même on peut souligner certaines différences au niveau du CP et du CM. Au CP, la lecture se fait sur six (6) séances. Si « l'enseignement rénové », « l'enseignement télévisuel » et « les programmes de souveraineté » mettent l'accent sur l'association des lettres pour la formation des syllabes, la méthode mixte met l'accent sur la prononciation. A partir du CE et jusqu'au CM, l'accent était mis sur des textes courts et les instituteurs amenaient les élèves à comprendre et savoir écrire les mots du texte par la méthode de fixation. Aujourd'hui, avec « l'approche par compétences », reprenant les mêmes méthodes de lecture de la « formation par compétences », il n'en n'est pas de même. Les instituteurs, au CP, partent de la somme de lettres pour aboutir à la syllabe.

⁹ Cours élémentaire (cours élémentaire première et deuxième année).

¹⁰ Cours moyen (cours moyen première et deuxième année).

$\left. \begin{array}{l} [\varepsilon m] + [a] = [ma] \\ [el] + [a] = [la] \\ [be] + [o] = [bo] \\ [el] + [o] = [lo] \end{array} \right\}$	<p>les instituteurs ont eu d'énormes difficultés à expliquer aux élèves l'association des lettres.</p> <p>une autre difficulté est le fait que la prononciation de la lettre entendue par l'élève change dans la syllabe.</p>
--	---

Du CE au CM, des textes courts sont proposés aux élèves. Les instituteurs, dans leur majorité, font lire les trois premières phrases du texte, par les élèves et l'exploite par la suite avec des questionnaires. Ils ne mettent pas l'accent sur la fixation et la mémorisation des mots par les écoliers. Or, il va se trouver qu'en évoluant, l'élève fera oralement connaissance avec d'autres mots qui poseront plus de problèmes. Il trouvera par exemple "joyeux"; l'ayant entendu, il voudra écrire comme il le fait d'habitude :

$J \longrightarrow OI \longrightarrow JOI \longrightarrow EUX \longrightarrow JOIEUX$

Il écrira, alors, joieux sans se soucier qu'il a mal écrit le mot. Et donc, puisque les leçons ne sont pas suivies de façon accentuée dans les classes de cours élémentaire et de cours moyen et que l'enseignant est rédhibitoire à la méthode par fixation et mémorisation, il va de soi que les élèves ne maîtrisent pas certaines techniques de la fragmentation en syllabes.

Suggestion

La lecture étant une activité de décodage et d'encodage de lettres/sons, de syllabes et de mots, de phrases et de textes courts et simples, l'acquisition d'un langage oral riche, passe forcément par l'apprentissage de la lecture.

Acquisition d'un langage oral

L'apprentissage d'une langue passe avant tout par l'oral. C'est pourquoi, il faut amener l'enfant à remarquer, dans les énoncés oraux, l'existence d'unités abstraites sur lesquelles le code alphabétique s'appuie pour donner une représentation visible du langage. L'enseignant pourra donc axer son cours d'oral sur trois activités : le travail sur les sons de la parole, l'acquisition du principe alphabétique et enfin, l'acquisition des gestes de l'écriture. Il est à noter que cette partie ne concerne que les élèves

en cycle1 (CP, c'est-à-dire le cours préparatoire première et deuxième année).

Travail sur les sons de la parole

A ce niveau, le maître doit amener les élèves à se familiariser avec la réalité phonologique de la langue française. Il pourra partir du tableau phonologique (d'abord avec les consonnes)

Exemple 1 : il peut commencer par les bilabiales (p, b, m)

/P/ → [pə]

/b/ → [bə]

/m/ → [mə]

Il lit à haute voix trois fois les sons. La quatrième fois, les élèves répètent après lui. Le même processus doit être repris (toujours par le maître) mais cette fois dans le désordre.

Après cette étape, il pourra demander aux élèves de répéter individuellement les sons. Le maître interviendra à chaque fois pour redresser les mauvaises prononciations.

Enfin, une activité d'évaluation viendra couronner cette séance.

Séance d'évaluation 1

Par des unités significatives, le maître associera un ensemble de sons. Il demandera à un élève d'identifier le son qui équivaut au phonème prononcé auparavant.

Exemple : Dans un ensemble de phonèmes inscrits par l'instituteur au tableau. Il prononce ce phonème et demande à l'élève de l'identifier.

L'élève, après avoir prononcé le son, passera au tableau l'identifier. Cet exercice s'étendra sur les autres phonèmes étudiés dans la matinée, et ce, jusqu'à la mémorisation totale des consonnes. Le maître utilisera la même méthode avec les voyelles.

Après cette phase de reconnaissance orale sur l'alphabet, il faut amener l'élève à comprendre qu'il y a un ordre préétabli.

Acquisition du principe alphabétique

Comme l'expression le suggère d'elle-même, le principe alphabétique doit se construire sur l'acquisition préalable des lettres de l'alphabet. Ce principe s'appuiera sur la mise en relation des correspondances entre lettres et sons ainsi que sur les correspondances plus profondes entre graphèmes et phonèmes. Il

s'agit d'un décodage, lettre à lettre. Ce qu'il faut comprendre est que notre langue (le français) est transcrite à l'heure actuelle par les lettres de l'alphabet et que pour cette raison précise, l'enseignement de la lecture devrait partir de la découverte des lettres de l'alphabet et, en définitive, de la découverte de la forme de représentation graphique.

L'instituteur doit amener l'élève à isoler mentalement les éléments de paroles auxquels correspondent les lettres. C'est-à-dire à connaître le nom des lettres de l'alphabet et leur ordre. Il peut organiser son cours en cinq séances. La première séance sera consacrée aux sept premières lettres. La deuxième aux sept suivantes et ainsi de suite jusqu'à la cinquième séance où il va associer les deux lettres restantes (y ; z) aux signes combinés (gb ; pk ; ng ; gn ; ts etc.). Chaque séance s'étendra sur trois jours et sera axée sur un tableau de repérage, de prononciation et de mémorisation.

Exemple 2 :

Séance 1

a —————> [a]

b —————> [bə]

c —————> [se]

d —————> [də]

e —————> [ə]

f —————> [fə]

Séance d'évaluation 2

retrouve l'ordre des mots suivantes

b e a f D C

L'instituteur fera le même exercice avec les autres lettres.

Après cette phase de repérage, de prononciation et de mémorisation des lettres, nous allons amener l'apprenant vers la lecture. Mais avant, il faut lui apprendre les gestes de l'écriture.

Les gestes de l'écriture

L'enseignant doit, dans cette partie, utiliser les doigts pour amener l'apprenant à comprendre la graphie des lettres. Il pourra axer son cours sur cinq séances. Chaque séance sera achevée par une évaluation. Cependant, si l'enfant observe des difficultés, l'enseignant peut choisir des objets représentant des lettres et faisant partie de l'environnement de l'enfant.

Exemple 3 : formation de la lettre « a »

(Le maître utilisera l'oral plus les gestes)

« a » s'écrit avec une calebasse tournée à droite et un bâton debout.

ou

« a » s'écrit avec un canari avec une queue et un bras.

« b » s'écrit avec un bâton debout et une calebasse tournée à gauche.

ou

« b » est une belle maman qui porte un bébé dans son ventre.

« p » s'écrit comme la canne de grand-père.

« d » s'écrit comme un canari qui est à côté du mur.

Démarche

Le maître montre l'objet dans une position (avec les doigts) et demande aux élèves de le décrire.

Exemple : La moitié gauche d'un rond ou calebasse tournée à droite pour le « c ». La moitié haute d'un rond ou calebasse renversée et une autre calebasse renversée pour le « m ».

Ensuite, le maître fait face à ses élèves et exécute le signe en l'air en miroir. Chaque apprenant fait comme lui.

Enfin, si tous les apprenants savent exécuter le signe en l'air, il exécute le signe avec le doigt sur le tableau et les apprenants font de même. Il passe derrière eux pour vérifier leur travail.

De ce qui précède, nous voyons que l'élève a, dès le CP, acquis des connaissances sur les caractéristiques structurales de la lecture et de l'écriture. Ces connaissances issues de l'apprentissage de la pré-lecture et de la pré-écriture permettront à l'élève de faire des associations entre des unités visuelles discrètes (les lettres) et des unités phoniques abstraites (les phonèmes). Après cette phase de maîtrise des prérequis, passons maintenant à l'apprentissage à proprement parler de la lecture et de l'écriture.

Apprentissage de la lecture et de l'écriture

Dans cette partie de notre étude, nous allons proposer une pédagogie simultanée lecture/écriture. Il est important de signaler que cette partie ne concerne que le cycle 2 (CE, cours élémentaire première et deuxième année).

Généralité

L'acquisition du principe alphabétique permet à l'élève d'identifier les lettres et les phonèmes de la langue française. Il serait donc plus aisé de procéder à l'apprentissage de la lecture par la méthode syllabique, également appelée « méthode synthétique » parce que nous avons une langue alphabétique, que l'unité de traitement de notre langue est la lettre et non le mot. Nous pouvons aussi appeler cette méthode « Ecriture Lecture » car l'élève apprend à lire en apprenant à écrire¹¹.

Méthodologie

Les enseignements de l'écriture et de la lecture vont de pair, ils sont complémentaires. Le maître propose les modèles d'écriture au tableau. L'élève s'applique à les reproduire de nombreuses fois en respectant le mieux possible tous les détails. Il doit décrire, aux élèves, étape par étape la formation des lettres avec un vocabulaire simple et imagé. L'enseignement (Ecriture Lecture) devrait commencer par une série de lignes droites ou courbes exécutées par les apprenants sous la conduite du maître par rapport à l'alphabet. Ensuite, cette méthode (Ecriture Lecture) doit s'achever par la syllabation.

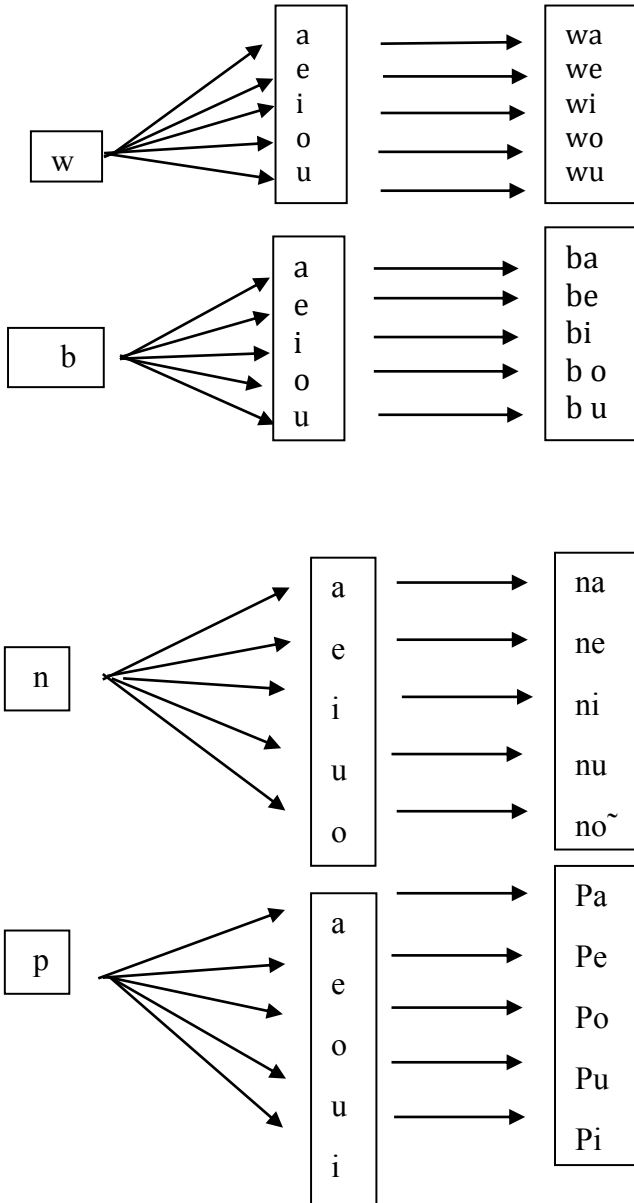
La méthode syllabique

La meilleure manière de faire une bonne lecture, (nous l'avons dit plus haut), est la méthode syllabique ([Pə] ——— A —→ [PA], etc.). Ainsi, ils pourront lire et déchiffrer plus facilement tout ce qu'on leur fera lire, même les mots qu'ils n'ont jamais appris.

Cette méthode consistera à passer du son à la syllabe et doit être du type consonne + voyelle.

¹¹ www.lire-ecrire.org-version imprimable de la page "l'enseignement de l'écriture : l'expérience d'une institutrice" consulté le 15 avril 2016.

Exemple 4 : les sons w ; b ; n ; p



L'instituteur devrait suivre le rythme des élèves dans l'apprentissage des syllabes et des sons selon l'ordre indiqué. Il leur fera, surtout, poser la main sur leurs bouches pour « entendre » (c'est très important) les sons des phonèmes étudiés.

Il doit leur faire poser ensuite, la main sur leurs cous (afin de mieux entendre ses cordes vocales quand il prononce une syllabe.

Lire et entendre en même temps sont indispensables. L'instituteur devrait amener l'apprenant à toucher sa bouche quand il prononce le son [a] et le son [i] par exemple. Cela l'aidera à ressentir la différence (bouche grande ouverte et bouche presque fermée avec les dents serrées, la position de la langue qui touche ou non le palais, etc.) Ainsi, ils auront des repères. Lire, c'est aussi toute une éducation de l'oreille. Quand une syllabe n'est pas acquise, il faut que le maître s'y attarde avant de passer à une autre syllabe.

Quand les élèves auront terminé cette étape de déchiffrage, il faudrait que le maître leur apprenne à lire très vite : à l'aide d'une bande rectangulaire servant de cache et leur demander de lire une phrase en leur montrant les 2 ou 3 premiers mots suivants qu'ils apprendront à mémoriser visuellement et en la déplaçant lentement puis plus rapidement pour les laisser découvrir le reste des mots de la phrase. Le but est de leur faire mémoriser rapidement le mot qui suit celui qu'ils sont en train de lire et d'acquérir une certaine rapidité de lecture. La 3ème étape sera de mémoriser ce qu'ils viennent de lire et de comprendre la signification de ce qu'ils ont lu. Le maître devrait, surtout, les aider à avoir confiance en eux et les féliciter quand ils réussissent.

Après la maîtrise de l'acquisition d'un langage oralement riche et de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, le maître fait faire aux élèves du CE, une évaluation formative en prenant en compte ces quatre éléments ci-dessous :

- Connaître le nom des lettres et l'ordre alphabétique ;
- Observer la succession des lettres dans un mot ;
- Identifier les réalités sonores du langage : les syllabes ;
- Identification des mots : segmentation en syllabes.

Les textes

Après l'initiation des élèves à la lecture au CE, au CM, commence la lecture par les textes.

Démarche

L'enseignant propose un texte aux élèves par séance. Il leur fait lire, d'abord silencieusement, ensuite à haute voix, entièrement le

texte par deux ou trois élèves. L'instituteur aura au préalable identifié les mots clés du texte. Après les différentes lectures, il procédera par questionnaire pour faciliter la compréhension du texte. Par la suite, il isolera les mots clés, les fera répéter et amènera les élèves à comprendre et savoir écrire les mots clés du texte par la méthode par fixation, de sorte que l'élève devant une situation difficile n'aura pas de problème à choisir par exemple entre « château » et « chato » ou entre « caractérise » et « karateris ».

Conclusion

Pour montrer l'importance de la lecture dans l'apprentissage du français en Côte d'Ivoire, nous sommes partis du constat selon lequel les élèves du cycle des applications du secondaire (le cas des élèves de 6^{ème}) font mauvais usage de la langue française alors que cela ne devrait pas l'être. Alors, nous nous sommes particulièrement intéressés, en amont, aux contenus disciplinaires au primaire et nous avons assisté à des séances de lecture. Il ressort que les méthodes de lecture changent quand on passe d'un régime politique à un autre. Les apprenants ont du mal à maîtriser la formation des syllabes parce que la méthode utilisée présente des failles, mais aussi et surtout, il n'y a plus d'insistance, de motivation de la part des enseignants, sans compter leur manque de fixation des mots. Ce qui devrait faciliter la mémorisation des mots par les élèves et leur permettre d'être efficace devant certaines situations difficiles comme le cas des homophones. Pour cela, nous proposons que la formation des syllabes soit précédée par la maîtrise des lettres de l'alphabet par les élèves. Nous proposons également pour les textes proposés, que l'accent soit mis sur la répétition et la fixation des mots clés du texte.

Bibliographie

- Association Lire-Ecrire (2012). L'enseignement de l'écriture : l'expérience d'une institutrice. [en ligne] www.lire-ecrire.org-version (consulté le 15 avril 2016).
- Braibant, J.-M. (1994). Le décodage et la compréhension : deux composantes essentielles de la lecture en deuxième primaire. In J. Grégoire et B. Piérart (pp. 173-194). Bruxelles : De Boeck Université.

- Braibant, J.-M., et Gerard, F. M. (1996). Savoir lire : une question de méthodes ? *Bulletin de psychologie scolaire et d'orientation*. Bruxelles, p. 7-45.
- Chonou, C.-H. (2008). *Etude des écarts dans la production langagière écrite des élèves de 6^{ème} : cas des élèves du lycée moderne d'Adjamé Harris, Lycée classique et moderne de garçon de Bingerville et du collège Jeanne de Cavally de Yopougon*. Abidjan : UFHB.
- Germain, B. Les méthodes de lecture en cours préparatoire Difficultés d'application, 2003. [en ligne] : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/37021-les-methodes-de-lecture-en-cours-preparatoire.pdf> (consulté le 26 mai 2016).
- Gloton, R. (1971). *La dissertation au certificat d'aptitude pédagogique et au brevet supérieur*. Paris : Livret pédagogique.
- Martinez, J.-P. et Van Granderbeek, N. (1982). Les difficultés de la lecture [en ligne] <http://docplayer.fr/15627001-Les-difficultes-de-lecture.html> (consulté le 26 mai 2016).
- MENET (Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique) (2009). *Guide pédagogique français CM*, Abidjan : Editions Eburnie, p. 106.
- Morais, J. et Robillard, G. (1998). *Apprendre à lire*. Paris : Odile Jacob, CNDP.
- Observatoire nationale de la lecture. *L'apprentissage de la lecture à l'école primaire*. Paris. Rapport-N°-2005-123, 2005.